

Notre tissu entrepreneurial du 64 sera rapidement un champ de ruine !

La situation de trésorerie se dégrade, en raison notamment d'une hausse des retards ou des incidents de paiement et de l'augmentation des coûts de l'énergie.

Les difficultés d'approvisionnement en matières premières contribuent à dégrader l'économie de notre territoire.

L'inflation qui touche la quasi-totalité des entreprises entraîne pour la moitié d'entre elles une augmentation du prix de revient de plus de 10%. Un tiers d'entre elles affirme ne pas être en capacité de reporter cette hausse sur leur prix de vente.

Sans surprise, pour près de la moitié des dirigeants interrogés, l'inflation aura un impact significatif sur leurs résultats 2022 qui diminueront de plus de moitié voire basculeront dans le rouge.

Dans ce contexte, le coût de l'énergie pèse de plus en plus lourdement sur les entreprises, certaines allant même jusqu'à envisager un arrêt de son activité du fait de la hausse des prix de l'énergie.

En 2021 l'énergie ne dépassait pas les 3% de chiffre d'affaires. En 2023, elles seront 60% ! Cela donne une idée de l'ampleur de la crise actuelle.

Il est à noter qu'une immense majorité des entreprises ont le sentiment que leurs fournisseurs profitent de la situation actuelle pour augmenter leurs prix, et ce sans réelle justification.

Il est, donc, d'autant plus impératif :

- de prendre en compte qu'un nombre croissant de chefs d'entreprise est dans l'incapacité de faire face à leurs échéances de remboursement du prêt garanti par l'Etat. Un étalement de 4 ans supplémentaires est nécessaire.
- de revoir les conditions pour bénéficier du dispositif de soutien (bouclier énergie entreprise) qui sont trop restrictives tant sur le nombre de salariés (-de 10) que sur la puissance du compteur électrique (-de 36KVa)

En tout état de cause, le moment est donc particulièrement mal choisi pour augmenter la fiscalité locale et la CFE en 2023.

C'est le prix pour tenter de sauver notre tissu entrepreneurial !

Président de la CPME64

Georges STRULLU

cpme64
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES